N° 108 — CXXVIme Année | Un numéro: 5 centimes | Samedi 9 Mai 1891.

CONSEIL D'ÉTAT NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR									ARRIVÉES DE									
4 45	7 12	7 50	10 52	1 30	3 41	5 15	7 22	BIENNE	7 05	7 50	10 20	11 12	1 30	4 —	5 15	7 25	8 15	10 38
5 —	7 15	—	11 20	1 35	4 15	7 38		LAUSANNE	7 45	—		10 40	1 25	3 36	7 13		10 20	
—	8 —	—	11 40	1 45	5 25	8 20		PONTARLIER	—	7 08		10 32	—	3 27	7 03		11	
6 02	7 48	11 —	—	4 08	7 54			LOCLE	7 —	—		10 47	1 29	3 32	7 14		9 44	

BATEAUX A VAPEUR

—	8 30	4 —	—	MORAT	—	7 55	3 40	—
—	8 25	4 05	—	[illegible]		7 55	3 05	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 8	Avis mortuaire, minimum	2 —

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.

Dans la règle les ann[illegible] se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — MAI

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
6	13.9	11.2	17.0	717.5	1.3	var.	faibl.	couv
7	12.3	10.6	16.0	716.5	6.7	NE	»	»

Du 6. Pluie fine intermittente le matin. Soleil visible par moment. Fort joran vers 6 heures du soir.

Du 7. Pluie faible dans la nuit. Brise S.-O. sur le lac le matin. Soleil perce par moment le matin. Joran le soir.

NIVEAU DU LAC:

Du 8 mai (7 heures du m.): 429 m. 800

Du 9 » » 429 m. 880

PHARMACIE D'OFFICE

OUVERTE

Dimanche 10 mai.

E. BAULER, Croix-du-Marché

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Le docteur E. HENRY vaccinera d'office, à son domicile, Coq d'Inde n° 10, les lundi 11 et mardi 12 mai, à 3 heures, avec du vaccin de Lancy.

Neuchâtel, le 8 mai 1891.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, au centre de la ville, une maison bien construite et en bon état, avec magasin au rez-de-chaussée. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A vendre ou à louer

Le citoyen Alphonse Béguin, à Rochefort, offre à vendre ou à louer, de suite ou pour Saint-Jean, la propriété qu'il possède à Montmollin, se composant de: 17 poses ancienne mesure, en nature de champs, prés et bois; maison d'habitation, à proximité de la fruitière, renfermant grange, écurie, trois logements, caves, etc. — Verger, jardin et dégagement autour du bâtiment; le tout en bon état d'entretien. — Pour visiter et traiter, s'adresser au propriétaire précité.

Rochefort, le 8 mai 1891.

VENTE DE MAISON

Samedi 16 mai 1891, dès 8 h. du soir, l'hoirie de M. Jacob Schmied exposera en vente par enchères publiques, à l'**hôtel de la Couronne, à Valangin,** l'immeuble désigné au cadastre de cette localité comme suit: Article 111, plan folio 2, n°s 122 à 124, bâtiment et place de 204 mètres carrés.

Le bâtiment, assuré pour fr. 7600, renferme rez-de-chaussée utilisé comme atelier de charron, deux logements, écurie et fenil.

Mise à prix: fr. 4600. Rapport annuel: fr. 440.

Pour les conditions de vente et visiter l'immeuble, s'adresser à Monsieur James L'Eplattenier, à Valangin.

VENTE DE MAISONS

à NEUCHATEL

Ensuite d'offres insuffisantes faites lors d'une première enchère, le syndic de la succession bénéficiaire de feu **Charles-Henri Maret,** notaire, exposera de nouveau en vente par voie d'enchères, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, **salle de la Justice de Paix,** au 2me étage, le **jeudi 14 mai 1891, à 3 heures après midi,** les deux maisons que le défunt possédait à Neuchâtel, **quartier de Vieux-Châtel,** savoir;

1° **La maison** formant la tête Ouest du massif de Vieux-Châtel dont elle porte le **n° 5,** avec le bûcher qui lui fait face, au Nord de la rue. Les deux bâtiments sont assurés ensemble pour **Fr. 53,700.** La maison forme l'article 819 du cadastre et mesure, avec le jardin au Sud, 224 mètres carrés, et le bûcher avec ses dépendances, l'article 820, d'une contenance de 60 mètres carrés.

2° **La maison portant le n° 15 du quartier,** avec le bûcher situé vis-à-vis, au Nord de la rue. Ces deux bâtiments sont assurés ensemble pour **Fr. 52,000.** Ils forment les articles 817 et 818 du cadastre, contenant: le premier 245 et le second 50 mètres carrés.

Avec chacune de ces maisons sera vendue une part indivise de la rue de Vieux-Châtel, qui sépare les bâtiments des bûchers, et appartient en commun aux immeubles du quartier.

Ces deux maisons ont chacune **un jardin au Midi;** situées dans un quartier tranquille et agréable, elles offrent de réels avantages et constituent **un bon placement de fonds.**

Pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au syndic de la succession, le notaire A. Roulet, rue du Pommier 9, à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Mercredi 13 mai 1891, à 10 heures du matin, ***le Conseil communal de Bôle*** vendra, par enchères publiques et contre argent comptant, dans la ***forêt de Montauban,*** rière Brot-dessous, les bois suivants:

36 stères foyard,
1600 fagots »

le tout situé sur la route cantonale.

Rendez-vous au pied de la forêt.

Bôle, le 8 mai 1891.

Conseil communal.

VENTE DE BOIS

La Commune de Peseux vendra dans sa grande forêt le **lundi 11 mai 1891,** dès le matin, les bois suivants:

251 stères bois de sapin sec,
33 » souches,
25 » foyard,
1 3/4 toise mosets,
11 billons sapin,
5 tas de rangs de chêne,
3 billes de chêne,
775 fagots de chêne,
1050 » hêtre,
520 » sapin.

Le rendez-vous des miseurs est à 7 1/2 heures à la maison du garde.

Conseil communal.

Le syndic à la masse en faillite de **J.-P. Thibaudier,** précédemment chapelier, à Neuchâtel, fera vendre:

1° **De gré à gré, les 8 et 9 mai courant, chaque jour dès les 9 heures du matin, au domicile du failli, rue de la Treille 7, au 3me étage:**

a) Un outillage de chapelier (machines à coudre, formes, fers à repasser, etc);
b) Un lot de chapeaux de feutre mou, pour hommes;
c) Un lot de casquettes pour hommes et enfants;
d) Un lot de chapeaux de paille pour dames et jeunes filles;
e) Un lot de chapeaux de paille pour hommes et garçons;
f) De la passementerie, des boutons et diverses fournitures pour tailleuse.

2° **Par voie d'enchères publiques, le mercredi 13 mai courant, dès les 9 heures du matin, au domicile sus-indiqué du failli,** les objets mobiliers suivants:

Un ameublement de salon, style florentin, composé d'un canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, un bois de lit en noyer, à deux personnes (avec paillasse à ressorts, matelas bon crin, duvet, traversin, oreillers), une table de nuit en noyer, une étagère, une table de toilette, une grande glace, cadre doré, une table ronde en noyer, un lit en fer, complet, une commode en noyer, une machine à coudre, une table carrée, en bois dur, des chaises, une table à écrire, en noyer, une vitrine, deux potagers, de la batterie de cuisine et divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant.

Le syndic à la faillite Thibaudier,
A. Ed. JUVET, notaire.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le samedi 16 mai, à 2 heures après midi, le syndic de la faillite de **M. Marty-Joss,** à Neuchâtel, fera vendre aux enchères publiques, **en bloc** ou **au détail, à la Goutte d'Or,** près Monruz, tout le matériel du commerce exploité par le failli, savoir:

1° **1 cheval** robe noire (16 ans); **un cheval** robe rouge (10 ans); deux **chars** à pont et un dit à ressorts; **une voiture** à ressorts; 1 vieux traîneau; deux **harnais** de travail; 1 grande **bascule,** deux tas de fumier de cheval, etc.

2° Une grande quantité de chiffons et d'os, vieille ferraille, caisses à treillis, caisses simples, grandes et petites, vieux chapeaux de feutre, scies, roues, et d'autres objets dont le détail serait trop long.

S'adresser pour tous renseignements en l'étude du notaire **Philippe Dubied,** Môle 1, à Neuchâtel.

ANNONCES DE VENTE

Pour cause de cessation, à vendre de gré à gré, 5 belles et bonnes vaches, portantes pour différentes époques; 2 très fortes laitières; 1 jeune bœuf de 4 mois; 1 forte jument, grise pommelée, âgée de 8 ans, à deux mains. 6 bons chars de campagne, dont deux à pont, pouvant supporter l'un 120 et l'autre 180 quintaux; ces deux derniers conviendraient surtout à des entrepreneurs ou meuniers. Une voiture dite phæton, et tout l'entrain d'un grand rural, dont on supprime le détail.

S'adr. à M. Paul-Henri Colin, propriétaire, à Corcelles.

On offre à vendre une fromagère en ciment et un lit en fer avec matelas. S'adresser Port-Roulant n° 11.

PETIT CHAR à 4 roues, avec pont et brecette, en bon état, à vendre, chez R. Kuster, boulanger, Cassardes.

Veuve MARX BLUM

a l'honneur d'informer le public que son magasin est des mieux assorti pour la saison d'été en

HABILLEMENTS COMPLETS

pour hommes et jeunes gens, qui seront vendus aux prix les plus modiques, ainsi que les

Vêtements sur mesure.

Elle se recommande à l'honorable public et fera tous les efforts pour mériter la confiance qu'elle sollicite.

POUSSETTE usagée, à vendre, à un prix avantageux. Le bureau du journal indiquera. 44

A VENDRE une **lampe-suspension,** 12 fr., et une belle **bascule en chêne,** 22 francs. S'adresser au magasin Sigrist, rue de l'Hôpital 19.

BICYCLE en bon état, à vendre. Prix avantageux. S'adresser Collégiale n° 1.

AVIS AUX ÉPICIERS

ALBUMINE CAFÉ

dit Café Populaire.

L'Albumine Café est un composé de café de première qualité, additionné de chicorée, d'essence et de matières nutritives.

Depuis longtemps on a cherché le moyen de remplacer le café naturel (dont le prix devient toujours plus élevé) par des matières pouvant se rapprocher le plus de cet aliment, mais jusqu'à aujourd'hui, il n'a pas été possible d'atteindre ce but d'une manière parfaite.

Cependant la Maison *L. BEAUSIRE-GERMAIN & Ce,* à Bex (Vaud, Suisse), après de nombreux essais, est parvenue au but tant recherché, de fabriquer du café dont ***le parfum, l'arôme et le goût*** ne diffèrent en rien d'avec les cafés naturels de première qualité; il a cet avantage d'être nutritif et très économique, car il suffit d'une petite cuillère à café pour deux tasses, et il est suffisamment chargé.

Outre cela, il y a économie de temps, de combustible; ***le prix en est bien inférieur.***

Dans de telles conditions, l'Albumine Café est destiné à jouer un grand rôle dans la consommation.

Ne pas confondre les cafés moulus qui ont été présentés jusqu'à ce jour avec les produits de même nature de la maison L. Beausire-Germain & Ce, à Bex.

De l'analyse N° 2979 du 5 mars 1891, faite au laboratoire cantonel du contrôle des boissons et denrées alimentaires, il résulte que ce café n'est pas nuisible à la santé, c'est donc en toute confiance qu'il peut être employé.

M. E. RIEBEN, négociant, à Neuchâtel, est seul représentant pour la vente en gros dans le canton.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Jeune VACHE fraîche.

S'adresser à Louis Cand, *à Corcelles.*

ÉCHALAS prêts à mettre à la vigne, à vendre, chez Emile Weber, à Corcelles.

FROMAGE

De bons petits fromages, bien salés, du poids de 30 livres, à 65 cent. la livre.

S. FREIBURGHAUS, laitier.
rue de l'Hôpital n° 13.

VIENT DE PARAITRE
CHEZ
DELACHAUX & NIESTLÉ
NEUCHATEL

En vente dans toutes les librairies:

UN NOUVEAU
RÉVEIL DE CONSCIENCE
par une vérité évidente.

Une brochure in-12, 40 centimes.

A REMETTRE, au centre de la ville, un **magasin de tabacs et cigares.** S'adres. rue du Seyon n° 14.

VÉRITABLES FROMAGES
DITS
TÊTES DE MOINE

(de l'ancien couvent de Bellelay)

se vend aussi par demi-tête d'environ 1 1/2 à 2 1/2 kilos.

Seule Maison récompensée à l'Exposition universelle de Paris 1889, pour les fromages de Bellelay dits « Têtes de Moine ».

7 Médailles argent et bronze.

SEUL DÉPOT pour Neuchâtel et le Vignoble:
LAITERIE DES FAHYS
Magasin rue St-Maurice 15
(près de la rue de la Treille)

A VENDRE une commode polie, neuve, 60 fr., lavabos, tables de nuit et tables de cuisine. S'adr. à M. Welz, menuisier, Ecluse n° 41, 1er étage.

AUX MALADES

A vendre du bon **lait de chèvre,** à 10 cent. la tasse. S'adr. chez M. Breguet, boulanger, rue des Moulins.

Commerce de lait

27 **A remettre de suite,** pour cause de santé, un **commerce de lait,** bien achalandé, d'un bon rapport, avec un bon matériel. S'adresser au bureau d'avis.

A LA GRANDE LIQUIDATION

SOUS L'HOTEL DU VAISSEAU

IMMENSE CHOIX

nouvellement arrivé

en Mercerie, Passementerie, Broderie, Rubans, Gants, Tailles, Blouses, Corsets, etc.

Aperçu de quelques prix :

TABLIERS, cotonne large, depuis 1 fr. 25.
RUBANS, toutes largeurs et teintes, depuis 10 cts. le mètre.

GANTS, depuis 25 cts. la paire.

CRAVATES en tous genres, depuis 20 centimes.
DENTELLES, noires et couleur, depuis 10 cts. le mètre.

— ENTRÉE LIBRE — — ENTRÉE LIBRE —

MARBRERIE

BAS DU MAIL — NEUCHATEL

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Nouveaux Albums et prix-courants à disposition, franco.

Cheminées. Sculptures de bâtiments.

Maison spéciale POUR ARTICLES SOIGNÉS *Marchandise de choix.*

Marbres pr meubles, etc., etc.

A L'INCROYABLE

11, RUE DES CHAVANNES, 11

Reçu encore 400 chapeaux à 1 fr. 25, pour hommes et enfants.
Chaussures à 2, 3 et 4 fr. la paire.
Rubans à 40 cent. le mètre. — Toile et tapis blanc pour lits, à tous prix. — Tabliers blancs pour enfants, depuis 80 centimes, tabliers à bavettes pour demoiselles, mercerie, etc., etc.

Entrée libre.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une malle de dame en bon état. S'adresser à Mme Julie Giroud, à Peseux.

On demande à acheter, au bazar de Jérusalem à Neuchâtel, des vieilles monnaies et médailles, suisses et étrangères, gravures, porcelaines, faïences, armes, timbres-poste et toutes autres antiquités.

45 ***On demande à reprendre,*** en ville, un bon petit commerce, café ou magasin. S'adr. au bureau d'avis.

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre de suite, dans un village du Vignoble, à proximité immédiate d'une gare, soit à l'année, soit pour séjour d'été, un appartement situé au soleil levant, composé de chambres, (2 ou 6 au gré des amateurs), cuisine, cave, galetas et jardin. Belle situation et conditions favorables. Cet appartement pourrait convenir pour atelier d'horlogerie. S'adr. au notaire L'Eplattenier, rue du Musée 2, Neuchâtel.

A louer, rue des Moulins n° 23, un appartement de 3 pièces, cuisine, caveau et galetas. S'adresser à M. F. Monard, Seyon 26.

A louer un appartement à la rue du Seyon. S'adr. à Mme Wuthrich, au Château.

A louer, pour St-Jean, un logement d'une chambre, cabinet, cuisine et galetas. S'adr. rue du Château 17.

A louer, rue du Château 7, un petit appartement de 2 chambres et dépendances. S'adr. à M. Alph. Javet, Rocher 2.

Appartement neuf, sec, de 5 pièces, donnant sur l'Avenue du Crêt. S'adr. rue Pourtalès 3, au second.

A louer, pour St-Jean, un logement d'une chambre, cuisine avec eau, galetas. S'adr. rue St-Maurice 14, au 1er.

A louer, pour St-Jean, un bel appartement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances. S'adr. rue Pourtalès 6, 2me étage.

A LOUER

pour St Jean, quatre appartements situés à la route de la Côte, de 2 et 3 pièces, avec jolies dépendances; part au jardin et buanderie. Vue très étendue. S'adr. à Fritz Hammer, entrepreneur.

A louer, pour de suite, à Montezillon, un beau et grand logement, bien exposé au soleil, avec dépendances et jardin. Conviendrait pour séjour d'été. S'adr. à M Ernest Gretillat, à Montezillon.

A louer pour St-Jean, un logement de 2 chambres, dont l'une à 3 fenêtres, avec dépendances. Eau dans la cuisine. S'adr. au propriétaire, Fahys 7.

POUR SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer, à la Béroche, à proximité de la route cantonale et près du village de Montalchez, un joli logement en partie meublé, de 3 pièces et dépendances.

S'adresser à M. J. Jeanneret, dentiste, Terreaux 1, Neuchâtel.

A louer pour la St-Jean 1891, un appartement de 7 pièces, avec deux balcons, cuisine, chambre de domestique, toutes les dépendances et l'eau, au 3me étage du n° 11, à Vieux-Châtel. S'adresser au rez-de-chaussée, à la propriétaire.

A louer, à des dames, un petit logement et jardin. — S'adr. à Mlle Elser, Pertuis-du-Sault 12.

Pour cause de départ, à louer pour la Saint-Jean, un bel appartement. S'adr. Industrie 28, second étage.

Même maison, un plus petit appartement pour la même époque.

A louer de suite, pour l'été ou pour l'année entière, deux appartements au Pertuis-du-Soc. S'adresser à Mme Gyger, fermière, au dit lieu.

A louer, pour St-Jean, un petit logement au soleil. S'adresser Place d'Armes n° 8, au 3me.

Pour la St Jean: 1° Un local pour magasin, atelier ou entrepôt. 2° Un grand logement de 3 pièces exposées au soleil, cuisine et dépendances. 3° Un dit plus petit, de 2 ou 3 petites chambres et cuisine, qui conviendrait à une ou deux dame.

S'adr. à M. Clerc, rue du Château 9

CHAMBRES A LOUER

A louer de suite une chambre meublée. S'adr. Epancheurs 11, au second, devant.

Chambre à louer, pour un monsieur. Rue du Temple-Neuf 22 3me étage.

A louer tout de suite, une chambre meublée. S'adr. Grand'Rue 10, 2me étage, derrière.

A louer une jolie chambre meublée, indépendante. S'adr. rue du Concert 4, 2me étage, au dessus de l'entresol.

20 A louer, pour le 1er juin, une grande chambre meublée, jouissant d'une belle vue sur le lac et les Alpes. S'adresser au bureau de la Feuille.

A louer une chambre. Rue Fleury 20.

Chambre et pension pour tout de suite, rue Pourtalès 3, au second.

879 On offre à louer, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, bien exposée et chauffable. S'adresser au bureau d'avis.

Chambre meublée à louer. Rue de Flandres n° 3, 2me étage.

Mansarde non meublée. S'adresser rue Pourtalès 4, au 2me, entre 1 et 2 h.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, le magasin occupé par M. Studer, doreur, Avenue de la Gare 3. S'adresser à lui-même.

Grands locaux à louer

POUR MAGASINS

S'adr. au bureau de la feuille. 874

Boulangerie à louer

A louer pour St-Jean 1891, dans un quartier populeux de la ville de Neuchâtel, une boulangerie avec divers locaux et appartement au rez-de-chaussée. S'adresser à E. Bonjour, notaire, à Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

47 On demande à louer, de Colombier à Bevaix, pour juillet, août et septembre, un appartement garni, composé de 5 chambres de maître, 2 dito de domestiques, cuisine et dépendances avec jardin, plus une petite écurie et remise. S'adres. au bureau de cette feuille.

Pour Noël, un petit ménage demande à louer, aux abords de la ville et dans une maison d'ordre, un logement de quatre pièces et dépendances. Adresser les offres par écrit au bureau de la Feuille d'avis aux initiales L. E. R. 28.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune Allemande désire se placer **en ville comme volontaire** dans une honorable famille, pour apprendre le français. S'adr. rue de la Treille 7, 2me étage.

Une jeune fille de 18 ans désire trouver place dans une bonne famille comme femme de chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adresser Treille 3, 2me étage.

Une fille de 28 ans, sachant bien faire la cuisine, cherche une place comme cuisinière ou pour tout faire dans un petit ménage; disponible pour le mois de juin. S'adr. chez Mme Tritten, rue du Neubourg n° 16.

Une jeune fille

sérieuse, ayant appris la **couture,** cherche une place dans la Suisse française pour apprendre le **français.**

Offres sous chiffre H. 1463c. Z. à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Une brave jeune fille, tranquille, ayant appris à fond **le repassage** et travaillé pendant trois ans dans le même commerce, cherche pour le plus tôt possible, dans un bon **hôtel** ou **maison particulière** de la Suisse française, une place à l'année. Bons certificats à disposition.

Adr. les offres sous chiffre H. 1468c Z. à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Une jeune Allemande cherche à se placer comme bonne d'enfants ou pour aider dans le ménage. S'adresser chez M. Favarger, Combe à Borel 2.

On cherche, pour une jeune fille très recommandable ayant un peu de service, une place pour faire la cuisine sous une bonne direction. S'adresser à Mme Morin, à Colombier.

Une fille de 26 ans cherche à se placer pour tout faire dans un ménage ou comme femme de chambre. Elle ne regarderait pas à un fort gage mais à un bon traitement. S'adresser à l'épicerie Winzenried, rue des Fausses-Brayes.

Une jeune Vaudoise cherche à se placer comme bonne ou pour aider au ménage. S'adr. Ecluse 27, 2me étage, à droite.

Une fille fidèle et intelligente, âgée de 19 ans, cherche à se placer comme fille de chambre ou pour aider à la cuisine ou dans le ménage. Bon certificat. Entrée à volonté. S'adresser à J. Æschbacher, à Stettlen, près Berne.

Un jeune homme de 17 ans, connaissant parfaitement les deux langues, cherche une place dans un magasin ou pour un emploi quelconque. S'adresser Ecluse n° 35, 1er étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

43 On demande, pour juin, une domestique sachant cuire et faire un ménage soigné. S'adr. au bureau d'avis.

On demande plusieurs filles de ménage. S'adresser à Mlle Schmid, rue de la Treille n° 7.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune garçon de 16 ans voudrait se placer comme volontaire dans un magasin, ou autre emploi, avec occasion d'apprendre le français. S'adr. Avenue du Crêt, aux Bains.

Un jeune ***instituteur bernois*** cherche, pour l'automne prochain, une place de

PRÉCEPTEUR

à Neuchâtel-Ville, où il aurait l'occasion d'apprendre le français à fond et les premières notions de l'anglais. Offres avec indication précise des conditions, sous chiffre ***Cc. 2142 N.*** **à Haasenstein & Vogler, à Berne.**

46 Un jeune homme marié, de conduite exemplaire et bien recommandé, demande un emploi quelconque dans une fabrique, administration ou maison de commerce. S'adr. au bureau d'avis.

On désire placer, dans une bonne famille, un jeune homme de 16 ans, pour apprendre la langue française. Tout en fréquentant l'école une partie de la journée, le jeune homme pourrait se rendre utile dans certains travaux de maison, et il serait payé une pension modeste.

S'adresser à M. Kyder, père, Neufeldstrasse, Berne.

Un jeune homme, actif et de toute confiance, connaissant l'allemand et l'anglais, cherche un emploi quelconque avec occasion de se perfectionner dans le français. Prétentions modestes. Photographie à disposition. Ecrire aux initiales O. M. 2, poste restante, Neuchâtel.

Un jeune homme actif trouverait du travail continuel chez Jacob Berger, marchand de bois, à Colombier.

Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer comme **volontaire** dans une étude d'avocat de la ville. Il recevrait, cas échéant, une petite rétribution. Adresser les offres, case postale n° 5, Neuchâtel.

Demande de place

Un jeune homme de la Suisse allemande, muni de bons certificats, qui vient de terminer son apprentissage dans une banque et déjà au courant de la langue française, cherche à se placer comme volontaire dans une maison de banque ou de commerce à Neuchâtel. S'adresser sous chiffres B. H. 38, au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

On demande un apprenti ébéniste qui serait logé et nourri. S'adr. chez Henri Gacon, Vauseyon 21, près Neuchâtel.

On demande, pour tout de suite, une apprentie tailleuse. S'adresser rue de Flandres 7, au 3me étage.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu mercredi soir, un châle noir en laine au crochet, sur le chemin de Monruz. Le rapporter Vieux-Châtel 9, au plain-pied, contre récompense.

AVIS DIVERS

On cherche à placer une jeune fille dans une bonne famille du canton de Neuchâtel, pour apprendre le français. Offres par écrit avec conditions sous G. Z. 42 au bureau de la Feuille d'avis

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que **demain 10 mai**, le culte du soir pour la ratification des catéchumènes (jeunes filles) aura lieu à 8 heures au **Temple du Bas.**

Bureau de placement

J'annonce à l'honorable public de la ville et des environs que dès le 1er mai, j'ai ouvert un bureau de placement pour personnel des deux sexes, rue des Moulins 11.

Je me recommande à toutes les personnes qui auraient besoin de mes services.

Mme R. ENGLER.

On offre gratis une jolie petite chatte, mais elle doit être bien nourrie et bien traitée. S'adr. faubourg de l'Hôpital 19, 2me étage.

Foire de SAINT-BLAISE

Jean-Louis rappelle à cette occasion son excellente bière et ses vins de choix. Il recommande aussi son traditionnel gâteau au fromage (de 8 h. à 10 h. du matin), vrai remède gastronomique pour ce ce jour.

Tous les lundis à 9 heures,

GATEAU AU FROMAGE

Un jeune homme de 12 à 16 ans pourrait apprendre, sous de favorables conditions, la langue allemande. Entrée de suite. S'adresser à Ed. Eggli, aubergiste, à **Rutti,** près Buren (Berne).

31 Un horloger connaissant la fabrication d'horlogerie désire se mettre en relation avec un fabricant pour démonter et remonter dans un bon courant, petites ou grandes pièces; il se chargerait aussi de terminer et régler les montres. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Eglise nationale

La paroisse est informée qu'il y aura **mardi prochain 12 courant,** à 10 heures du matin, **à la Collégiale,** un service religieux public pour la consécration d'un candidat au Saint-Ministère.

Ce culte sera annoncé par le son de a cloche.

Section fédérale de gymnastique

L'ANCIENNE

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

au Café FRANÇAIS

SAMEDI 9 MAI 1891

à 8 ½ heures du soir

ORDRE DU JOUR:

Concours de Genève.

Avis à MM. les membres passifs.

Le Comité.

Réunion fraternelle

mardi 12 mai, à 8 h. du soir

à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

LEÇONS et COURS de russe, italien anglais, allemand, français. Théorie, conversation, locution. — Traductions d'ouvrages.

Chant. Ecole italienne. Emission de la voix sans fatigue. Phraséologie de la musique stylée. Etude sérieuse des classiques. — **Piano,** méthode **Rubinstein.**

Neuchâtel, Evole 3, 3e étage, porte *A.*

Dans une bonne pension, bien située, on recevrait encore quelques jeunes gens. S'adresser rue Pourtalès 9, au 1er.

Temperenz-Versammlung

Montag Abends 8 Uhr im Lokal Tonhalle.

Mehrere Redener und Zeugnisse.

Die Vereins-Musik vom *Blauen Kreuz* wird die Lieder begleiten.

Jedermann ist freundlichst eingeladen.

Pour la publicité dans les régions horlogères

s'adresser pour toutes annonces à

L'IMPARTIAL

Journal quotidien et feuille d'annonces

paraissant en 8, 12 ou 16 pages.

Très répandu dans les Montagnes neuchâteloises, le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz, etc., et le Jura Bernois.

Conditions avantageuses et publicité efficace.

Messieurs les actionnaires de

LA NEUCHATELOISE

Société suisse d'assurance des risques de transport

sont convoqués en

Assemblée générale

pour le **lundi 11 mai 1891,** à 11 ¼ heures du matin, à la **petite Salle des Conférences,** passage Max Meuron 6.

Les objets à l'ordre du jour sont:

1° Rapport du Conseil d'administration sur le 20me exercice;
2° Rapport de Messieurs les commissaires-vérificateurs;
3° Fixation du dividende;
4° Nomination de trois commissaires-vérificateurs et d'un suppléant;
5° Nomination de quatre administrateurs.

Neuchâtel, le 25 avril 1891.

Le président,
Ferdinand RICHARD.

L'administrateur-délégué,
GROSSMANN.

Messieurs les actionnaires sont prévenus que les bulletins de vote peuvent être retirés au bureau de la Société, les 8 et 9 mai, ainsi que le 11 mai, de 8 à 10 h. du matin.

SOCIÉTÉ des CARABINIERS

DE NEUCHATEL

TIR-EXERCICE

au Mail

DIMANCHE 10 MAI

à 7 heures du matin.

Le Comité.

BRASSERIE DU LION

Samedi 8 mai et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la nouvelle troupe

MARTEL

Mme **Blanche MARTEL,** Tyrolienne-travestie des Ambassadeurs de Paris.
Mlle **Madeleine,** romancière.
M. **Doria,** basse.
Mme **A. Philippe,** pianiste.

TOUS LES SOIRS, à dix heures

GRAND DUO EN COSTUME

par Mme **Martel** et M. **Doria.**

RESTAURANT DU MAIL

DEMAIN DIMANCHE

dès 2 heures

Si le temps le permet

GRAND CONCERT

donné par la

MUSIQUE MILITAIRE

DE NEUCHATEL

BONNE CONSOMMATION

Se recommande,

J. SOTTAZ.

MISSION INTÉRIEURE

DE NEUCHATEL

Évangéliste: **Henri JOANNOT.**

RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 11 MAI 1891

à 8 heures du soir

à la Chapelle des Terreaux

LE COMITÉ:

E. MOREL, pasteur, *président.*
S. ROBERT, pasteur.
M. DE POURTALÈS.
E. KESTNER.
QUINCHE-REYMOND.

N.-B. — On chantera dans les Hymnes du Croyant.

LA SOCIÉTÉ DE

NAVIGATION A VAPEUR

des lacs de Neuchâtel et Morat

a l'honneur de rappeler au public que les **dimanches de beau temps** les courses de banlieue entre les stations de **Neuchâtel-Auvernier** et **Neuchâtel-Saint-Blaise** seront continuées aux heures dans l'horaire spécial de banlieue ci-bas, et prolongées **jusqu'au 31 mai courant.**

Neuchâtel-Auvernier-Neuchâtel.

	soir	soir	soir
Départs de Neuchâtel	1.30	4.05	5 —
Passages à Serrières	1.40	4.15	5.10
Arrivées à Auvernier	1.50	4.20	5.20
Départs d'Auvernier	1.55	2.45	5.25
Passages à Serrières	2.05	2.55	5 35
Arrivées à Neuchâtel	2.15	3.05	5.45

Neuchâtel-Saint-Blaise-Neuchâtel.

	soir	soir	soir
Départs de Neuchâtel	2.25	4 —	6 —
Passages au Mail	2.30	—	6.05
Arrivées à St-Blaise	2.45	4.15	6.20
Départs de St-Blaise	2.50	3.25	6.30
Passages au Mail	3.05	—	6.45
Arrivées à Neuchâtel	3.10	3.40	6.50

NEUCHATEL, le 8 mai 1891.

Le Gérant.

Monsieur et Madame BOITEL-DUCOMMUN et leur famille désirent exprimer leur reconnaissance pour les nombreux témoignages d'intérêt et de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de la maladie et du décès de leur cher et regretté défunt.

Madame veuve Jacques ULLMANN, ses fils ainsi que leurs familles, expriment leur vive reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui les a frappés si subitement.

On demande une pension à Neuchâtel, pour trois personnes (une âgée de 15 ans), dans une maison bien située, ainsi que des leçons de français, d'allemand, de latin et d'arithmétique pour garçon. Les conditions doivent être modérées. Adr. les offres par écrit sous W. A. J. 41, au bureau de ce journal. 41

On cherche à placer, dans une honorable famille de Neuchâtel ou des environs, un garçon de 15 ans, qui voudrait fréquenter une école secondaire, afin de se perfectionner dans la langue française. Offres avec indication de prix, à M. Muster, rue d'Arberg, à Berne.

Société de Consommation

de BOUDRY-CORTAILLOD

Les actionnaires de cette Société sont convoqués en assemblée générale, pour le ***jeudi 21 mai, à 8 heures du soir,*** à l'Hôtel de Ville de ***Boudry.***

Ordre du jour:

1° Constatations et décisions prévues par l'article 618 du code fédéral des obligations.
2° Nomination d'un membre du comité pour Cortaillod.

Le Comité.

Ecole-Chapelle des Chavannes

Ecole du dimanche à 9 ½ h. du matin. Culte en français à 10 ½ h. — De 2 à 3 h., service en italien.

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an: 6 fr. Six mois: 3 fr. — ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel. — Sommaire du numéro 18:

Les inégalités sociales et l'éducation de la famille. — Stances (poésie). — Glanure. — L'éléphant. — Brise printanière. — Frôlements d'ailes. — Un mot sur la question sociale. — Recette de cuisine. — Enigme. — Solution du numéro 16.

Couverture: Sedaine. — Annonces.

Revue de famille. — 8, Rue de la Chaussée-d'Antin, Paris. — Directeur: Jules SIMON. — Sommaire du numéro du 1er mai 1891:

M. Jules Simon, de l'Académie française: L'art de donner; les Pauvres. — M. Pierre Loti: Vies de deux chattes. — M. Francisque Bouillier, membre de l'Institut: Les informations trop rapides. — Mme Jeanne Mairet: La chasse aux dollars (fin). — M. Félix Hément: Nouvelles du ciel. — M. Paul Rouaix: L'exposition de lithographie. — M. Henry Fouquier: Chronique. — M. Louis Sincère: Revue financière.

Plébiscite permanent.

C'est la mode aujourd'hui d'user du plébiscite,
Le Congo, tous les jours, sans qu'il les sollicite,
Reçoit des ouvriers, des marquises, des ducs,
Des suffrages vantant ses parfums et ses sucs.

Savonnerie Victor Vaissier, Paris.

Ag. dép.: Fray & Saunier, 35, rue Tupin, LYON.

Drap-Buckskin, Milaine sur fil, Twilled pour habillements d'hommes, à **2** fr. 75 le mètre (**1** fr. 65 la demi-aune), décati 135 cm. de large, franco à domicile en tout métrage, par ***Jelmoli & Ce, à Zurich,*** *dépôt de fabrique.*

P.-S. — Echantillons franco par retour. — Spécialité en Drap imperméable pr manteaux de pluie; étoffe pour costumes Velo.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

L'empereur venant de Cologne a été reçu à sept heures à Bonn au débarcadère des bateaux à vapeur par toutes les autorités. Trente jeunes filles vêtues de blanc lui ont remis des bouquets. Un chœur de 400 chanteurs a entonné le chant national. La foule était énorme et a acclamé l'empereur. Les étudiants de l'Université ont fait un magnifique cortège aux flambeaux.

L'empereur a reçu le grand-duc de Luxembourg, qui a préalablement rendu visite à l'impératrice Frédéric à Hambourg.

L'empereur a passé deux heures dans une réunion de la *Borussia,* société d'étudiants dont il avait fait partie alors qu'il faisait ses études universitaires à Bonn. Il y est allé en habits civils, avec le cordon et la casquette que portent les membres de la société. Il y a pris deux fois la parole pour exprimer la satisfaction qu'il éprouvait à séjourner de nouveau dans la ville de Bonn, si chère aux lettres et aux sciences.

— En recevant les délégués du comité électoral de Geestemunde, M. de Bismarck a dit qu'en se rendant à Berlin tout de suite il serait exposé de rencontrer d'anciens amis qui ne le sont plus. « Je veux tâcher, a-t-il ajouté, de les éviter le plus longtemps possible. Mon mandat est d'une assez longue durée pour me permettre d'attendre un peu avant que de l'exercer. Peut-être aussi que dans l'intervalle les idées se seront modifiées et que les causes de conflits personnels disparaîtront. »

L'ex-chancelier a déclaré ensuite que son intention n'était pas de faire de l'opposition systématique à son successeur, mais il ne gardera pas le silence en présence de projets de lois néfastes. « Pourquoi me tairai-je? a-t-il dit. Est-ce parce que j'ai plus d'expérience que les autres? Ma conscience m'ordonne de parler; c'est un devoir que je sens dirigé sur moi comme un pistolet chargé. Ceux qui m'attaquent à cause de mon attitude ne se font aucune idée de cela. Quand je vois ma patrie sur le point de s'embourber dans la vase, le silence serait une trahison. Je n'ai absolument d'autre mobile que le désir de servir mon pays. M'accuserait-on d'ambition? Pourquoi, grands dieux! Mon avancement est terminé; je n'ai plus rien à espérer. »

Etats-Unis

Le rapport du grand-jury de la Nouvelle-Orléans sur le lynchage des Italiens conclut qu'il était justifié par le sentiment public. La responsabilité en incombe à la population entière et en conséquence il n'y a pas lieu d'en poursuivre les auteurs.

Ce rapport a produit une vive émotion à Rome. M. Imperiali, chargé d'affaires d'Italie à Washington, sera certainement rappelé.

Amérique centrale

Une révolution a éclaté à Costa-Rica. Le président a suspendu la liberté individuelle et a proclamé l'état de siège.

Chili

Le gouvernement du Chili refuse d'accepter la solution proposée par les chefs congressistes pour le rétablissement de la paix.

Une tentative d'assassinat a été faite contre les principaux ministres au moyen d'une bombe jetée dans la rue mais heureusement sans succès.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Jeudi matin à Metz, le lieutenant-colonel Prager, du 12e d'artillerie saxon, a été trouvé assassiné à son domicile, la gorge coupée. On suppose que le vol a été le mobile du crime. On a trouvé dans sa chambre différents effets provenant apparemment d'un ouvrier.

L'émotion est grande parmi les officiers de la garnison. Une instruction est ouverte.

— On mande de Rotterdam que l'entrepôt de la douane de l'Etat, situé à Marinewerf a brûlé entièrement. Les pertes dépassent un demi-million rien que pour le sucre, le tabac, les spiritueux, le vin. Rien n'a été sauvé.

— Un grand scandale a éclaté à Heide, près Kiel. La police a arrêté un des principaux agitateurs socialistes qui est accusé d'avoir détourné des sommes considérables de la caisse des ouvriers révolutionnaires dont l'administration était entre ses mains.

Le mouvement ouvrier.

Bruxelles, 7 mai.

La grève prend une extension considérable; on compte 120,000 grévistes. Une collision sanglante a eu lieu hier près de Jemappes; deux ouvriers ont été tués. Le gouverneur de Liège réclame d'urgence des renforts militaires.

Les classes 1887 et 1888 de la milice ont été rappelées.

Liège, 7 mai.

Partout sur les routes écartées, les ouvriers et les habitants qui se rendent en ville ou qui en reviennent sont rançonnés par des grévistes armés qui réclament de l'argent. Les gendarmes et la police se multiplient pour empêcher ce genre de vol.

Les journaux de Liège constatent qu'il résulte de renseignements certains que l'immense majorité des ouvriers sont hos-

tiles à la grève, et qu'ils reprendraient le travail s'ils n'étaient pas intimidés par les menaces de quelques centaines de meneurs. De tous côtés on signale la présence de meneurs étrangers qui excitent les ouvriers à faire grève. Ils sont activement recherchés.

Plusieurs directeurs de charbonnages du Pas-de-Calais ont fait des offres aux industriels de Liège et des environs, pour le cas où le charbon viendrait à manquer. Ils ont demandé à la compagnie française du Nord un tarif spécial pour le transport de ces charbons dans le pays de Liège.

A Flernalle, deux soldats qui gardaient un charbonnage ont tiré sur une patrouille qu'ils avaient prise pour des grévistes. Deux soldats ont été grièvement blessés.

Fourmies, 7 mai.

Les ouvriers n'ont pris aucune décision; ils attendent celle des patrons avant de se prononcer. Les patrons ont tenu une réunion mercredi matin de neuf heures à midi et ont examiné les réclamations formulées au sous-préfet. Ces réclamations sont obscures à ce point que certaines délégations ont réclamé le tarif de 1882 qui, appliqué, constituerait une réduction de salaire. En présence de telles réclamations, les patrons ont décidé de se mettre en rapports directs avec les ouvriers pour préciser. Une réunion générale a eu lieu avec le sous-préfet, afin de prendre une décision définitive.

La grève paraît résulter surtout d'un mot d'ordre plutôt que du désir d'une augmentation de salaires. Le calme est absolu.

Les troupes sont parties à l'exception de deux compagnies du 84e sous le commandement du lieutenant-colonel et du 14e dragons sous le commandement du colonel. Le sous-préfet d'Avesnes est resté seul; les autres fonctionnaires sont partis. MM. François et Pourreaux, filateurs, acceptent les conditions des grévistes. Certains autres industriels promettent une augmentation. Les ouvriers de quelques usines ont déclaré ne rien demander, mais ils sont obligés de suivre le mouvement gréviste. Plusieurs établissements marchent.

A Sains-du Nord la grève est générale à l'exception de quelques ouvriers de l'usine Robert. A Wignehies, le travail a repris partout. A Trelon-Glageon rien d'anormal.

Il n'y a pas eu de nouveaux décès parmi les blessés du 1er mai.

NOUVELLES SUISSES

Traités de commerce. — Les négociateurs suisses des traités de commerce entre la Suisse et l'Allemagne et l'Autriche ont reçu mardi les délégués des sociétés agraires, qui ont formulé des vœux pour le maintien de tarifs élevés devant favoriser l'agriculture nationale.

Mercredi, ils ont entendu les représentants de la Ligue contre le renchérissement de la vie, venus de la Suisse allemande, de la Suisse romande et notamment de Genève. Ces délégués ont insisté sur la nécessité de conclure les traités avec ces deux grands pays, non seulement sur la base du petit nombre d'articles figurant dans les conventions actuelles avec ces pays, mais encore sur la base des taxes beaucoup plus nombreuses du traité franco-suisse, et de maintenir les tarifs les plus modérés sur les matières premières, les denrées alimentaires, les tissus et les confections. Les négociateurs ont répondu que ces réclamations seraient tenues en sérieuse considération.

Corps diplomatique. — Le ministre d'Allemagne, M. de Bulow, a présenté mercredi au Conseil fédéral le nouvel attaché militaire d'Allemagne, le major Bernhardi, de l'état major général.

Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande. — Vendredi 1er mai, dans la salle des cours de la station laitière de Fribourg, a eu lieu l'assemblée des délégués des sociétés d'agriculture composant la fédération romande. Une soixantaine de délégués étaient présents. Après une visite aux locaux et aux installations de la station laitière, a eu lieu la séance présidée par M. L. de Diesbach. Parmi les tractanda figurait la question i importante et si controversée de l'organisation des concours fédéraux de bétail et de la classification du bétail bovin dans la Suisse romande. Une discussion intéressante a eu lieu à laquelle ont pris part, entre autres, MM. Lederrey, Bieler, Robert, de Vevey, de Rham, Imer, Bille, Schwarzlin, Girard, de Loës, de Diesbach, Martin. Deux systèmes étaient en présence: la classification par groupes cantonaux et la classification par variétés. Le premier avait pour lui les Vaudois, la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture, la Société d'agriculture de la Suisse romande, appuyée elle-même par le Département fédéral de l'agriculture; le second était défendu par les délégués fribourgeois et quelques Vaudois. Après une votation laborieuse, le système de classement par canton est adopté par 35 voix contre 25 pour la classification par variétés.

La séance s'est terminée par l'examen de la question douanière. Le libre-échange, brillamment défendu par M. de Candolle, entre autres, a paru être plutôt en faveur auprès des délégués; mais la fédération propose, à son corps défendant et comme mesure de combat pour lutter contre le protectionnisme outré de nos voisins, l'établissement de droits modestes sur les produits agricoles, et c'est dans ce sens que se prononceront les délégués qu'elle enverra à Berne.

Le reste de l'après-midi a été consacré à visiter la fabrique d'engrais chimiques qui a maintenant à sa tête M. Ch. Dusserre, chimiste, anciennement à Renens près Lausanne, et à 8 heures une soirée familière a réuni les délégués à l'Hôtel Suisse.

Righi. — Le chemin de fer du Vitznau-Righi est ouvert à la circulation jusqu'au Kulm.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Agriculture. — La Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, à laquelle incombe l'organisation de deux tournées, l'une en mai, l'autre en septembre, en vue du concours de bonne tenue de ferme, a nommé M. François d'Ivernois, à Colombier, président des jurys, qui sont composés comme suit: pour le canton de Neuchâtel, MM. James Perrochet à Auvernier et John Nerdenet, à la Côte-aux-Fées; pour Vaud: MM. Victor Freymond, à Jolimont, et Girardet-Malherbe, à Suchy; pour le Valais: MM. Léon Villa, à Loèche, et Joseph Gabioud, à Sion; pour le Jura bernois: MM. J. Guder, à Délémont, et Matthey-Prévôt, à la Sagne.

Les propriétaires ou fermiers du canton de Neuchâtel, qui se sont fait inscrire pour prendre part au concours de 1891, sont au nombre de 8, soit MM. Ch. Perrier, à Marin; Gust. Renaud, à Rochefort; Louis Miéville, à Châtillon; Louis Dubois, à l'abbaye de Bevaix; Fritz Udriet-Moret, à Boudry; Jean Deschamps, à Pierre-à-Bot; Fritz Blaser, à Wavre, et Fr. Descombes, à Bellevue-sur-Cressier. Le canton de Vaud compte 16 concurrents, Fribourg, 31, le Valais 2, le Jura bernois 8.

Club jurassien. — La 30e assemblée du Club jurassien aura lieu au Champ-du-Moulin, le dimanche 10 mai 1891, à 10 h. et demie du matin. Elle est destinée à célébrer le 25e anniversaire de la fondation de la Société.

Le souvenir de la fondation du Club Jurassien en 1865, à Noiraigue, mérite d'être rappelé et, à cette occasion, le comité a pensé qu'une modeste fête devait réunir sous les bannières du Club et sous l'égide de sa devise les membres fondateurs, honoraires et actifs de la Société, ainsi que tous ses amis.

La séance sera ouverte à dix heures et comprendra le discours du président du comité central, des chants et des travaux des sections. Elle sera suivie d'un dîner champêtre agrémenté de productions individuelles, chants, etc. Chaque participant est prié de se munir de vivres, le comité et les délégués des sections ayant décidé la suppression de tout banquet officiel, afin que la fête soit pour tous et revête un caractère absolument amical.

Une notice historique sur le Club jurassien paraîtra le 10 mai, à titre de souvenir jubilaire.

Commission des examens. — Le Conseil d'Etat a nommé membres de la commission des examens en obtention des brevets de connaissances et d'aptitude pédagogique, pour l'année 1891:

Pour le district de Neuchâtel: MM. Edouard Rougemont, 1er secrét. du département de l'Instruction publique; Fritz Landry, professeur et Fritz Piaget, secrétaire du département de l'industrie; les trois à Neuchâtel.

Pour le district de Boudry: M. Auguste Dubois, professeur à Grandchamp près Boudry.

Pour le district du Val-de-Travers: MM. James Cavin, professeur et Ed. Wasserfallen, professeur; tous deux à Fleurier.

Pour le district du Val-de-Ruz: M. Eugène Berger, professeur à Fleurier.

Pour le district du Locle: MM. Ulysse Matthey, professeur et Alfred Grandjean, instituteur, tous deux au Locle.

Pour le district de la Chaux-de-Fonds: MM. Louis Saladin, professeur; Ferdinand Porchat, rédacteur; Edouard Clerc, directeur des écoles primaires; les trois à la Chaux-de-Fonds.

Suppléants:

M. Auguste Biolley, professeur, à Neuchâtel.

M. Charles-François Redard, président de la commission scolaire, à la Chaux-de-Fonds.

M. Edmond Beaujon, secrétaire de la commission scolaire, à la Chaux-de-Fonds.

Médecin. — Dans sa séance du 5 mai, le Conseil d'Etat a décidé que le citoyen Ramelet, Adrien, originaire d'Orbe, sera porté au rôle des médecins-vétérinaires reconnus et autorisés à pratiquer comme tels dans le canton.

Commis-pharmacien. — Le citoyen Kœhler, Frédéric-L., originaire prussien, est autorisé à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmacien.

CHRONIQUE LOCALE

Théâtre. — Nous apprenons que les artistes de la troupe d'Opéra du théâtre de Genève, viendront donner mardi prochain, à Neuchâtel, une représentation extraordinaire du *Voyage en Chine*, opéra comique de Bazin.

Horticulture. — Sous les auspices du Département de l'agriculture de l'Etat, la Société d'horticulture Neuchâtel-Ville et Vignoble, fera donner un cours de culture *maraîchère* dimanche 10 mai courant à 2 heures après midi dans l'une des salles du Collège à St-Blaise. Ce cours sera dirigé par M. Guillermin, professeur de culture maraîchère, à Genève.

Les séances de la Société étant publiques, le Comité espère que ce cours qui comprendra la culture maraîchère en général, intéressera les amateurs de la contrée et que la séance sera suivie par un auditoire nombreux.

Société coopérative de consommation des employés de chemins de fer de Neuchâtel. — Dans leur dernière assemblée générale les membres de cette association ont entendu le rapport de leur Comité de direction sur les résultats du premier exercice.

Les opérations, commencées en juin 1890, comprenaient tout d'abord la fourniture aux sociétaires de la boulangerie, boucherie et laiterie. En octobre suivant l'activité de la Société fut complétée par l'ouverture d'un magasin d'épicerie.

Malgré les difficultés inhérentes aux débuts d'une pareille entreprise, et, disons-le, grâce aux soins dévoués des divers comités, les résultats ont été très satisfaisants.

Dans les six mois dont se compose ce premier exercice, le chiffre d'affaires a été de fr. 76,030 donnant, après paiement d'un intérêt de 4 0/0 aux actionnaires, un bénéfice net de 4232 fr. 95 dont il a été fait l'usage statutaire suivant: répartition aux sociétaires 5 0/0 du total de leurs achats, et au public 3 0/0 2282 fr. 90; versement au Fonds de réserve: 1269 fr. 85; amortissement du mobilier 423 fr. 30; et 256 fr. 90 portés à compte nouveau. (*Communiqué.*)

Eglise catholique. — Le nouvel évêque du diocèse de Lausanne et Genève, M. Deruaz, a été reçu hier en audience au Château, par M. Clerc, président du Conseil d'Etat, et par M. Cornaz, directeur de justice.

Il y a eu un échange très cordial de paroles. Le Conseil d'Etat a invité à dîner pour aujourd'hui l'évêque, son chancelier M. Bovet, ancien curé du Locle, et M. Berset, curé de Neuchâtel.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 8 mai.

La Chambre, sur la demande de M. Fallières, prononce par 529 voix contre 6 l'urgence et la discussion immédiate sur la proposition d'amnistie des individus compromis dans les événements du 1er mai. M. Fallières déclare que le gouvernement repousse toute amnistie.

M. Maujan développe une proposition demandant l'amnistie pleine et entière pour tous les faits relatifs à la manifestation du 1er mai. M. Fallières dit que le gouvernement a été très douloureusement impressionné par les événements de Fourmies, mais qu'il repousse l'amnistie. On est loin aujourd'hui des discordes civiles. Il y a eu des excitations de la part de ceux qui vivent de rébellion et il faut rechercher les coupables. (*Vives interruptions à l'extrême gauche*).

MM. Feroul et Gabriel sont rappelés à l'ordre.

M. Fallières dit que l'amnistie serait une faiblesse, mais que le gouvernement ne refuse pas d'accorder des grâces en faveur de ceux qui se sont laissé seulement entraîner. Les condamnés de Fourmies ont déjà été remis en liberté. (*Applaudissements.*)

M. Pelletan soutient que les événements de Fourmies ne permettent pas de refuser l'amnistie. Il ne faut pas qu'une tache de sang empêche l'union des républicains.

Paris, 8 mai.

La Chambre, après une vive discussion, a repoussé par 318 voix contre 199 les propositions d'amnistie, déposées par divers députés pour les évènements du 1er mai. Le gouvernement a déclaré que l'amnistie serait une faiblesse, qu'il faut punir les provocateurs, mais qu'il graciera ceux qui ont été seulement entraînés par les meneurs.

Berlin, 8 mai.

La commission du budget du Reichstag a adopté par 15 voix contre 7 un crédit de 1,425,000 marcs pour favoriser le développement de l'agriculture et du commerce dans le protectorat de Cameroun.

Anvers, 8 mai.

Les chauffeurs des bateaux à vapeur viennent de se mettre en grève. Les ouvriers des docks ont refusé dès aujourd'hui de décharger des bateaux anglais et allemands chargés de houille.

Bruxelles, 8 mai.

Les grèves continuent à s'étendre. On craint l'arrêt complet de l'industrie belge. Les ouvriers des grandes villes commencent à entrer dans le mouvement, notamment à Bruxelles, Gand et Anvers.

Le gouvernement concentre 20,000 hommes sur le théâtre des grèves. Le général Brassine est chargé de rétablir l'ordre. La situation est extrêmement grave.

Situation générale du temps

(*Observatoire de Paris*)

8 mai.

La baisse barométrique se propage sur presque tout le continent, et une zone générale à 760 millimètres s'étend du Nord-Ouest de l'Europe à la Méditerranée, en couvrant la France et l'Autriche. Le vent a tourné à l'Ouest sur nos côtes et il est modéré; il souffle de l'Est sur la Baltique. Des pluies sont tombées sur les Iles britanniques, en France et en Italie.

La température a baissé sur l'Ouest de l'Europe.

En France, les vents d'Ouest vont occasionner quelques pluies et maintenir une température normale.

Monsieur et Madame Eugène Jaquet et leurs trois enfants, ainsi que les familles Tenthorey, à Hauterive, Cornaz, à Faoug, et Nicod, à Granges-Marnand, font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur LOUIS-ALEXIS JAQUET,

qu'il a plu à Dieu de retirer à Lui, le 7 mai, dans sa 19me année, après une longue et pénible maladie.

Champ-Monsieur, le 8 mai 1891.

Colossiens I, v. 11.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Ville.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Petitpierre-Dittes, à Saint-Blaise, Monsieur Zimmermann, en Amérique, Mesdemoiselles Charlotte et Julie Dittes, à Saint-Blaise, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Marguerite DITTES
née ZIMMERMANN,

leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 7 mai, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 7 mai 1891.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Matthieu V, v. 9.

L'enterrement aura lieu dimanche 10 courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Saint-Blaise, bas du village.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

CULTES DU DIMANCHE 10 MAI 1891

EGLISE NATIONALE

Samedi 9 mai.

8 h. Service de préparation à la communion au Temple du Bas.

Dimanche 10 mai.

8 heures matin. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er Culte à la Collégiale. **Communion.**
10 3/4 h. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.
8 heures soir 3me Culte **au Temple du Bas. Ratification des jeunes filles.**

Tous les **samedis**, à 8 h. du soir, réunion de prières et d'édification, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst mit **Abendmahlfeier.**
11 Uhr. Terreau-Schule: Kinderlehre.
3 Uhr. Schlosskirche: Predigt-Gottesdienst.

Vormittags 8 1/2 Uhr. Gottesdienst in Peseux.
Nachmittags 2 1/2 Uhr. Gottesdienst in Bevaix.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 heures du matin. Catéchisme. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).
10 3/4 h. matin. Culte au Temple du Bas.
8 h. du soir. Culte. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).

Chapelle de l'Ermitage.

9 1/2 h. du matin. Culte.
8 heures du soir. Culte.

Samedi, à 8 h. du soir, **réunion de prières.** Bâtiment des Conférences (Salle moyenne).

SALLE DU VAUSEYON

7 heures du soir, Culte.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE, r. de la *Place d'Armes.*

Dimanche: 9 1/2 h. Culte avec Cène. Soir 8 h. Réunion d'évangélisation.
Mercredi, 8 heures. Réunion d'études bibliques.
Samedi 8 h. Réunion de prières.

CULTE ANGLAIS à 10 1/2 heures du matin, grande salle de l'immeuble Sandoz-Travers (rue de la Collégiale).

DEUTSCHE STADTMISSION

Sonntag, Abends 8 Uhr, Versammlung. Donnerstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde im mittleren Conferenz-Saal.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Gottesdienste in der Kapelle an der rue des Beaux-Arts nº 9. — Sonntag: Vormittags 9 1/2 Uhr und Abends 8 Uhr; Dienstag Abends 8 Uhr.

Société des Pasteurs et Ministres neuchâtelois.

Mercredi 13 mai, à 9 heures du matin, à la Collégiale, prédication de M. H. Meyrat, sur Saint-Jacques chap. IV, v. 13-17.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence

Messe à 6 heures du matin avec communion.
Prière à 6 1/2 heures du soir.

Église paroissiale

Messe à 7 1/2 heures du matin; sermon en français et en allemand, alternativement.
Office chanté à 9 1/2 heures, avec sermon français.
Catéchisme à 1 heure et vêpres à 2 heures.
Deutsche Predigt um halb 8 Uhr.

Voir le Supplément.

Supplément au N° 108 (9 mai) de la FEUILLE D'AVIS de NEUCHATEL

Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de dame Anna-Katharina Bolliger née Ludwig, veuve de Franz Nicolas Bolliger, décédée à la Chaux-de-Fonds le 18 mars 1891. Inscriptions au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi 8 juin 1891, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel de Ville de la Chaux de Fonds, le mercredi 10 juin 1891, dès 10 heures du matin.

— Le juge de paix du cercle de Môtiers ayant prononcé que la succession de Jequier, Henri-Alphonse, fils de Jean-Louis-Alphonse, veuf de Jeannette née Dupuis, décédé à Fleurier le 11 avril 1891, se liquiderait sommairement, conformément aux dispositions de l'article 798 modifié du code de procédure civile, les créanciers du défunt sont informés que leurs inscriptions seront reçues au greffe de paix de Môtiers, du jeudi 7 au samedi 23 mai 1891, à 4 heures du soir.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Fontainemelon. — Instituteur de la classe supérieure mixte. Traitement: fr. 1600. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 1er juillet. Examen de concours : le 17 juin. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 10 juin, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

La Côte-aux-Fées. — Institutrice de l'école mi-primaire mi-enfantine de Saint-Olivier. Traitement : fr. 900, plus les honoraires pour le cours frœbelien, si les 34 heures règlementaires sont dépassées. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : sera désignée ultérieurement. Examen de concours : le lundi 18 mai, à 8 heures du matin. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 12 mai, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

AU MAGASIN
PORRET-ECUYER
3, Rue de l'HOPITAL, 3

Toujours miel en rayon et extrait, en bocaux et au détail.
Confitures variées.
Beaux pruneaux. Abricots sans noyaux. Pistoles. Brignoles. Châtaignes sèches.
Spécialité de bougies sans carton.
Café torréfié en grains ou en poudre, sans mélange, supérieur à tous les produits similaires qui se vendent sous le nom « Economique ».
Vin de Malaga, fr. 1,50 la bouteille.

A LA MÉNAGÈRE
Fabrique de Brosserie
2, Rue St-Maurice, 2

Assortiment complet de brosses en tous genres.
Grand choix de décrottoirs.
Cire, encaustique en boîtes et au détail.
Huile inodore pour planchers et parquets.
Paille de fer.
Se recommande,
Alf. KREBS.

GANTS D'ÉTÉ
EN
Fil d'Ecosse
Fil de Perse
Soie et Coton
(L'assortiment est au complet; très beau choix.)
COTONS à TRICOTER
SPÉCIALITÉ DE COTON
NOIR DIAMANT
GRAND TEINT
TÉLÉPHONE
SAVOIE-PETITPIERRE
Neuchâtel — Chaux-de-Fonds

POMMES
évaporées du Canada
à 80 cent. la livre.
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

PAILLE D'AVOINE
Tisane contre la toux.
A la pharmacie FLEISCHMANN.

Un seul essai prouvera à chacun que la
Zacherlin

est réellement ce qu'il y a de meilleur pour se débarrasser de tous les insectes,
car comme pas un autre remède, elle détruit promptement et radicalement toute espèce de vermine.
Application très commode de la poudre au moyen de l'appareil économique ZACHERLIN, adapté à chaque flacon.
Il ne faut pas confondre la ZACHERLIN avec les poudres insecticides ordinaires, car la ZACHERLIN est une spécialité qui ne s'est jamais vendue autrement qu'en **flacons cachetés, portant le nom de J. ZACHERL.**
Par conséquent, celui qui, achetant de la ZACHERLIN, reçoit une poudre renfermée dans un cornet de papier, peut être assuré d'avoir été trompé.
SEUL VÉRITABLE :
Neuchâtel : à la pharmacie Dardel.
Boudry : chez G. Hubschmid.
Colombier : » A.-Rob. Jeanmonod.
Neuveville : » Alex. Della-Pietra.
Yverdon : » A. Jaton.

DÉPURATIF GOLLIEZ
OU
Sirop de brou de noix ferrugineux
préparé par **Fréd. GOLLIEZ,** pharmacien, **à Morat.** 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du sang, Dartres, Glandes, Éruptions de la peau, Feux au visage,** etc.
Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**
Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif GOLLIEZ,** à la marque des « Deux Palmiers ».
En flacons de 3 Fr. et 5 Fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
DÉPOTS : pharmacies Bauler, Bourgeois, Dardel, Jordan, Guebhart, à Neuchâtel; Zintgraff, à Saint-Blaise; Borel, à Fontaines.

PIANOS
Un beau choix de pianos des premières maisons, suisses et étrangères, pour la **vente et location.**
Dépôt des pianos Blüthner et Franke de Leipzig, Roovinsky de Londres, Biese, Otto, Nieber de Berlin, Nagel et Mader, Stuttgart, etc., etc.
Legato piano, nouvelle perfection avec tuyau d'orgue.
Pianos d'occasion. — Echanges. — Réparations et accords de pianos. — Harmoniums et instruments de musique.
Garantie. — Prix modérés.
Musique et fournitures pour tous les instruments.
Se recommande,
G. LUTZ FILS
Magasin de musique et instruments
Place du Gymnase, à Neuchâtel.

A vendre un char à pont, sur ressorts, qui conviendrait spécialement à un marchand de vin. S'adresser à L. Pavid, maréchal, Neuchâtel.

CHEZ H.-L. OTZ, FILS
à AUVERNIER
Cervelas, boyaux gras; cervelas polonais, saucissons maigres; saucisses de famille, saucissons de Lyon cuits; — saucisses au foie truffées; boudin fumé avec langue; gendarmes; saucissons fumés; saucissons à l'ail cuits; — saucissons de Vienne, etc., etc.

Bois de SAPIN sec
à 9 Fr. le stère.
S'adresser à Elie COLIN, à Corcelles.

Arôme — Saveur — Économie
Demandez partout le véritable **Café des familles, en poudre,** dont les étiquettes portent la signature de **Charles Favarger-Möry, Neuchâtel.** — Marque déposée.

Pour cause de décès, à vendre de gré à gré **la vacherie de la Grande Brasserie, à Neuchâtel,** exploitée jusqu'ici par M. G. Brugger, vétérinaire.
La reprise comprend environ **45 vaches, 60 porcs; fourrages; ustensiles pour le transport du lait; chars; outils et objets mobiliers.**
Cette entreprise est d'une exploitation facile; elle jouit d'une grande clientèle et accuse de beaux bénéfices.
Pour tous renseignements, s'adresser **Etude BRAUEN, notaire, rue du Trésor 5.**

MIEL
Dépôt de miel coulé, en bocaux, de M. le pasteur Langel, de Bôle, **chez Mme PERNOUX, rue des Beaux-Arts n° 9, au 3me étage, Neuchâtel.**

ANNONCES DE VENTE

ORANGES SANGUINES
extra, à 10 cent. pièce.
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8

TABLETTES au Jus de Réglisse
contre la toux
Stomachique et Pectoral
l'once à 30 centimes
à la Pharmacie FLEISCHMANN.

35 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

DERNIÈRES ILLUSIONS

PAR LA PRINCESSE

OLGA CANTACUZÈNE-ALTIERI

Je sens bouillonner dans mon cœur des flots de tendresse qui ne demandent qu'à se déverser, que j'ai peine à comprimer car ils se dirigent tout naturellement malgré moi, comme le fleuve lancé sur une pente rapide, vers un autre cœur qu'unit au mien une toute puissante sympathie. Quel nom donner à cette sympathie ?

Et je n'ai jamais été aimée ! Moi qui avais des trésors de tendresse de dévouement en réserve, et qui ne demandais qu'à les dépenser sans compter, je n'ai jamais été aimée !

Mario m'a épousée pour obéir à Beata, pour chercher dans la tendresse qu'il savait que j'éprouvais pour lui un remède à la souffrance que lui causait son amour sans espoir pour elle. C'était encore elle qu'il aimait en moi. Il ne m'aurait jamais épousée pour moi-même... il ne m'aurait pas même épousée pour ma fortune, car il était désintéressé. Tandis que je lui donnais tout mon être sans restriction, sans réserve, sans arrière-pensée, lui, voyait, sans doute, se dresser entre ma tendresse et lui ses regrets, ses souvenirs, et l'image de cette autre femme si parfaite, si intéressante, si adorablement belle. Il savait bien que son amour pour elle était sans espoir, mais, en m'épousant, il se rapprochait d'elle; en se fixant à Ventiglia il pourrait au moins ne pas la perdre de vue. Et moi !...

Moi, tout enfant que j'étais, je devinais qu'il n'était pas complètement heureux auprès de moi. Et ce sentiment a peut-être fait que je ne l'ai jamais aimé comme je sens qu'il est en mon pouvoir de le faire. Ce premier amour n'a été qu'une fièvre d'imagination. Il ne s'est jamais élevé plus haut que la soif du bonheur.

Maintenant.... ô mon Dieu ! je suis effrayée moi-même de la profondeur, de l'intensité de passion qui jaillirait de ce cœur, si je lui laissais la liberté de suivre le penchant qui l'entraîne !

Vivre d'une vie qui serait la fusion complète, absolue de deux âmes, parvenues toutes deux à l'époque de la vie où l'être humain est en pleine possession de toutes ses facultés; où la maturité du fruit savoureux va succéder au rapide effeuillement des floraisons éphémères; chercher dans cet amour mutuel, tout fait de confiante sécurité, un refuge contre les tristesses de l'automne, les mélancolies de l'arrière-saison de la vie, et, forte de cette chaude affection voir s'avancer l'heure dernière, appuyés l'un sur l'autre, quel rêve !

M'est-il vraiment permis de le prolonger et d'entrevoir cette fin de mon existence à travers le mirage de cette illusion qui me la montre semblable à un de ces couchers de soleil dont les teintes ardentes, les embrasements concentrés font un éblouissement mille fois plus magnifique que les ardeurs du midi ou les pâleurs de l'aube ?

Au lieu de cette solitude du cœur qui force à chercher le bonheur en dehors de soi, à se contenter de n'être qu'un écho, un reflet de celui des autres, trouver en soi-même la source de ce bonheur, n'avoir qu'à se pencher sur son propre cœur pour l'entendre chanter l'éternelle et sublime mélodie de l'amour partagé, des désirs assouvis, des aspirations réalisées... serait-ce vraiment possible ?

Je croyais si bien avoir renoncé à tout désir de bonheur personnel, enterré à tout jamais les rêves d'amour partagé...

Ce serait si bon de pouvoir abdiquer en faveur d'un être qui m'est si infiniment supérieur toute cette autorité qui parfois me pèse si fort; de pouvoir me décharger de ma responsabilité, confier le soin de l'avenir de Silvia, les soins de l'administration de cette grande fortune à un homme sage, expérimenté, capable de me guider. Et me laisser conduire, soigner, aimer, choyer, comme je l'étais jadis par mon pauvre père !

Un sanglot s'échappe de mon cœur ! Il me semble être redevenue enfant tant je me sens faible, désarmée, incapable désormais de me suffire à moi-même.

Mais c'est mal ! mon Dieu, c'est mal ! et vous m'aiderez à combattre cette défaillance !

Où donc Beata puisait-elle sa force, sa résignation, son calme inaltérable ?

Avait-elle seulement le courage de conserver sa paix apparente au milieu d'orages qui agitaient son cœur comme ils agitent le mien, ou son âme était-elle devenue assez sainte, assez détachée de la terre pour que rien ne vînt plus en troubler la sécurité ?

La lune d'octobre est si lumineuse, qu'elle me permet de tracer ces lignes à la lueur de ses rayons. Elle inonde le paysage de flots de lumière bleuâtre sur lesquels les arbres et les maisons dessinent des ombres veloutées. Dans le silence majestueux le cri de la chouette s'entend distinctement. Sinistre et monotone, il m'empêche de trouver un sommeil dont j'aurais besoin.

Cette splendide nuit d'automne est plus chaude et plus énervante qu'une nuit d'été. La nature a revêtu la plantureuse beauté des choses et des êtres arrivés à leur apogée. C'est l'exhubérance puissante de la maturité, l'entière possession de soi-même.

L'air est chargé d'électricité, lourd du parfum des fleurs alanguies, de l'odeur des ferments en pleine effervescence. Le vin nouveau bouillonne dans les cuviers, les figues mûres et les grenades entr'ouvertes pleurent leur miel, l'herbe fauchée des regains sèche dans les prés.

Tout là-bas, à l'horizon, des nuages fauves s'amoncellent. Ils amèneront l'orage qui déchargera l'air brûlant de l'électricité qui sans doute m'oppresse.

Beata m'a dit :

— Tu seras heureuse quand tu auras renoncé à toute idée de bonheur personnel. Alors tu trouveras ton bonheur dans celui des autres.

Valrogis a exprimé le désir de monter à Serramonte.

Il a dit :

— Vous m'avez fait parcourir tout votre charmant pays; vous m'en avez fait connaître toutes les beautés pittoresques, les curiosités historiques ou artistiques, pourquoi ne m'avez-vous jamais mené à cette vieille forteresse qui se profile si crânement tout en haut de cette colline ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

BIJOUTERIE-ORFÉVRERIE

RICHE CHOIX —o— PRIX MODÉRÉS

RÉPARATIONS SOIGNÉES

F. BOREL-HUNZIKER

Rue de l'Hôpital, en face de l'Hôtel-de-Ville

NEUCHATEL

Chaussures sur mesure.

F. ŒHL & Cᵉ

Spécialité de BOTTES à grands contreforts.

F. ŒHL & Cᵉ

BOTTES d'ordonnance.

F. ŒHL & Cᵉ

BOTTES CHANTILLY

F. ŒHL & Cᵉ

BOTTES SAUMUR

F. ŒHL & Cᵉ

BRODEQUINS militaires, de chasse et de pêche.

TRAVAIL SOIGNÉ

MARCHANDISES DE 1re MARQUE

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, Rue du Temple-Neuf, 24

CORSETS

de Paris et Suisse

RAYONS AU COMPLET

CORSETS ÉLÉGANTS

à Francs 1»—, 1»45, 1»85, 2»90.

QUALITÉ SUPÉRIEURE

en balaine

à Francs 3»25, 3»90, 4»80, 5»50, 5»80, 6»50, 6»80, 7»80, 8»50, et 9»80.

ÉLÉGANT

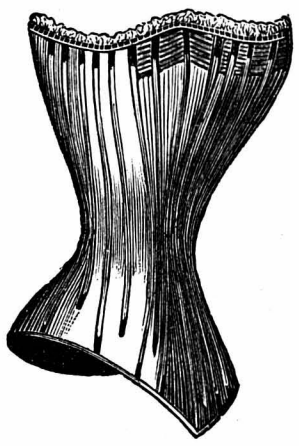

SOLIDE

Bon Marché.

JERSEYS, pure laine, garnis, à **4** Fr. **85.**

JERSEYS, unis et garnis, jusqu'à **12** Fr. **50.**

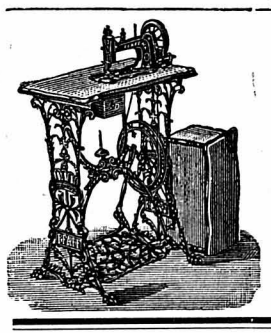

Machines à coudre PFAFF

Machines pour cordonniers. — Machines à tricoter.

Garantie sur facture.

A LA TRICOTEUSE, rue du Seyon.

GEISSLER-GAUTSCHI

mécanicien de précision.

ARTICLES DE VOYAGE

SPÉCIALITÉ ! *SPÉCIALITÉ !*

MAGASIN GUYE-ROSSELET

Grand'rue — **NEUCHATEL** — Grand'rue

ASSORTIMENT COMPLET

depuis l'article ordinaire au plus riche.

Malles et Valises en tous genres.
Sacs de voyage en tous genres.
Sacoches et petits sacs fantaisie, pour dames.
Gibecières de voyage pour dames.
Gibecières de banque.
Poches pour sommelières.
Pochettes à lettres et journaux. — Portefeuilles.
Sacs de touriste et plaids.
Sacs d'école et Serviettes.
Boîtes à chapeaux et pour robes, etc.
Malles d'officiers (ordonnance fédérale)

— **RÉPARATIONS** —

Au magasin d'épicerie et crèmerie

Fritz-J. PRISI

3, Rue des Fausses-Brayes, 3

Reçu un joli choix de fromages gras, pour amateurs de fondues.

Limbourg, Roquefort, Schabzigre, Mont-Dore, Brie.

Reçoit toujours les véritables chevrotins de la Vallée.

Tous les jours, beurre frais de table et à fondre.

FOIN à VENDRE

A vendre environ 180 quintaux de foin 1re qualité. S'adr. à M. Bourgeois, Serroue, sur Corcelles.

A VENDRE

4 filets à truites,
6 » à palées,
2 » à perches,
1 » à ablaires,

le tout filoché à la main, marchandise de première qualité et minutieusement établie.

S'adresser rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel.

On offre à remettre, à Neuchâtel, dès maintenant, un **magasin d'épicerie** situé dans un des bons quartiers de la ville, en pleine activité et jouissant d'une bonne clientèle. Conditions avantageuses. Ecrire sous les initiales S. S. 420, poste restante, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

EAUX ET BAINS DE WEISSENBOURG

(OBERLAND BERNOIS) (L 311 Q)

Station de chemin de fer : THOUNE.

Ascenseur hydraulique. — Appareil de désinfection à la vapeur.

Très ancienne réputation pour les maladies des organes de la respiration.

SAISON : du 15 mai au 1er octobre.

Médecins : **Prof.-Dr HUGUENIN.** **Dr ENDERLIN.**

Direction : **G. HAUSER.**

AIGLE-LES-BAINS

Vaste établissement hydro-électrothérapique

eau salée, eau-mère

Eau alcaline 5 degrés.

GRAND HOTEL

Maison de premier ordre, situé au pied des Alpes, au milieu des forêts de sapins. Air salubre et fortifiant, très recommandé pour convalescents. Table soignée. Appartements meublés avec le dernier confort moderne. Concerts. Omnibus à tous les trains. Cure de lait chaud. Nombreuses promenades et excursions, jeux et gymnastique. (H-1463-M)

Médecin : **Dr MANDRIN.** *Propriétaire :* **L. EMERY.**

Silvia m'a regardée avec un peu d'inquiétude.

— Maman ne va jamais de ce côté... dit-elle assez vaguement.

Valrogis baissa les yeux.

— Pardon, ma cousine, dit-il très bas. J'aurais dû deviner...

— Silvia vous y mènera, si vous le désirez, dis-je avec effort.

Il la regarda.

— Voulez-vous? dit-il presque timidement.

Elle a rougi... Ce n'est pas la première fois qu'elle rougit lorsqu'il lui adresse directement la parole. Elle était en ce moment plus semblable que jamais à l'un de ces grands iris florentins, élégants et sveltes auxquels j'aime à la comparer.

Lui... lui que j'avais presque désiré chétif, laid, contrefait, un être faible et disgracié au physique parce que je le trouvais trop grand et trop beau moralement pour que la nature ne lui eût pas refusé quelque chose; lui, il est aussi beau, aussi parfait qu'elle.

Pourquoi n'ai-je pas eu le courage de les accompagner à Serramonte? Est-ce le souvenir du passé qui m'a retenue? Hélas! non.

Les Cecchi n'existent plus; la fabrique a été achetée par une compagnie d'actionnaires allemande, la forteresse n'est plus qu'une ruine que les *contadini* achèvent de démolir pierre par pierre, en venant y chercher, comme dans une carrière publique, les matériaux dont ils ont besoin pour réparer leurs masures. Les chèvres broutent les jasmins et les myrtes sauvages qui encombrent le *campo santo* abandonné dans lequel repose la dépouille mortelle de Beata.

Pourquoi n'ai-je pas eu le courage de de les accompagner?

Quand ils sont rentrés tout à l'heure ils sont venus me rejoindre sous les orangers de la terrasse. Le charmant visage de Silvia brillait d'un délicat coloris de pétale d'églantier. Un sourire épanouissait ses lèvres. Elle n'avait rapporté aucun souvenir douloureux de Serramonte.

Elle me serra dans ses bras d'une étreinte pleine d'effusion qui me fit tressaillir et me surprit de sa part. Elle est d'habitude peu démonstrative. Sans me rien dire, elle se dirigea ensuite vers la maison, avec sa démarche habituelle, sa dignité de jeune souveraine.

Valrogis vint aussi à moi. Il semblait distrait, hésitant.

— Vous avez fait une bonne promenade? dis je pour dire quelque chose.

— Idéale!

— Ai-je mal fait de ne pas vous accompagner?

Il me regarda avec un peu d'étonnement.

— J'ai vivement regretté votre absence, dit-il poliment.

— Silvia aura su vous donner bien plus de détails intéressants que je ne l'aurais fait moi-même. Elle connaît notre pays mieux que moi; elle a tant lu, tant étudié!

— Une intelligence d'élite! dit-il avec chaleur. Ma cousine, avant d'être venu ici je croyais peu à l'existence d'un être aussi parfait que vous. Qu'une femme enthousiaste, disons le mot, exaltée comme vous, fût accessible à toutes les pensées élevées; qu'elle eût l'intuition des choses grandes et nobles de l'esprit et du cœur, je le savais par votre correspondance. Mais que cette femme fût en même temps la mère que vous êtes... non, je ne m'attendais pas cela. Ma cousine, si vous saviez quelle estime, quelle vénération vous m'inspirez. Savez-vous que depuis plus de dix mois vous êtes la préoccupation presque constante de mon esprit? Je n'écris plus une page sans me demander: qu'en pensera-t-elle? quelle sera son opinion? Il me semble que désormais je ne pourrais plus me passer de votre approbation. Votre jugement est pour moi la loi et les prophètes. Savez-vous aussi que je ne suis pas venu ici sans une certaine appréhension. Je me demandais si la réalité répondrait à l'idéal que je me faisais de l'aimable cousine qui m'avait si gracieusement témoigné tant de confiance.

Mon cœur battait si fort!

— Eh bien, dis-je, et maintenant?

Il me regarda gravement, avec respect.

— Maintenant, ma cousine, je vous vénère. Je ne connaissais que la femme, j'ai appris à connaître la mère. C'est à genoux que je devrais parler à la femme qui, en pleine jeunesse, riche, belle, faite pour être adorée, pour recevoir les hommages de tous, pour jouir de la vie, a eu le courage de renoncer à tout bonheur personnel pour ne s'occuper que de celui des autres. Je ne parle pas seulement de l'éducation de Silvia qui est votre chef-d'œuvre, mais du bien que vous faites autour de vous, dût votre modestie s'en effaroucher. J'ai visité vos écoles, votre hôpital, vos petites sœurs des pauvres. Vous devez vous trouver heureuse de tout le bonheur que vous répandez autour de vous.

— Je le devrais, mon Dieu, oui, je le devrais.

Il a raison.

(A suivre.)

Mme A. DE PRATO, *Faubourg de l'Hôpital nº 34,* a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'elle remet, dès vendredi 8 mai prochain, son commerce d'**articles Jæger** à M. Adolphe-Louis MEYRAT, magasin de l'Evole 9.

Elle remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui accorder leur confiance et les prie de la reporter sur son successeur, qu'elle recommande à leur bienveillance.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'avantage d'aviser la bonne clientèle de Mme A. DE PRATO et le public en général, que j'ai repris son commerce d'**articles Jæger.**

En outre, dès ce jour, j'ai fondé, rue de l'Evole 9, Neuchâtel, sous la raison sociale

ADOLPHE-LOUIS MEYRAT,

un commerce consistant en Epicerie, Mercerie, Chapellerie, Chemiserie, etc., avec un assortiment nouveau de marchandises de 1er choix, à des prix avantageux.

Espérant que la confiance dont a été favorisée Mme A. DE PRATO, et que je ferai tous mes efforts pour mériter, sera continuée à ma maison, je me recommande au mieux.

Ad.-L. MEYRAT.

Nota — Dès lundi 4 mai courant, le magasin sera ouvert tous les jours, sauf le samedi.

Établissement Horticole

de G. ANTOINE

au Plan, sur Neuchâtel

Création et entretien de Parcs et Jardins, à forfait et à la journée.

Plantation et Taille d'arbres fruitiers.

Culture spéciale de plantes de collections.

Plantes de serre et Plantons de fleurs et légumes dans la saison.

COMPAGNIE

DU

CHEMIN DE FER FUNICULAIRE

ECLUSE-PLAN

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **jeudi 21 mai, à 11 heures,** à l'hôtel de ville.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration;
2° Rapport des commissaires-vérificateurs;
3° Nomination du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs;
4° Divers.

Pour justifier leur droit de participer à l'assemblée, MM. les actionnaires auront à effectuer le dépôt de leurs actions à la banque DuPasquier, Montmollin & Cᵉ, avant le 17 mai (art. 18 des statuts.) — Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront mis à la disposition des actionnaires dès le 13 mai, chez MM. DuPasquier, Montmollin et Cᵉ.

Neuchâtel, le 30 avril 1891.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président, Dr VIRCHAUX. *Le secrétaire,* J. WAVRE, avocat.

Madame Sophie née Günther, veuve de M. Gottfried Brugger, vétérinaire, informe la clientèle de la vacherie de la Grande Brasserie, qu'elle continue jusqu'à nouvel avis le commerce de lait exploité par son mari défunt.

Eᵉ DEVALLOY, jardinier-entrepreneur

4, Poudrières, 4

Créations ou entretien de jardins, à l'année.

A la même adresse, ***beau buis*** pour bordures, à vendre.

— PRIX MODÉRÉS —